

COPIL RECHERCHE n°3 du 10/05/2021

de 16h à 18h via Zoom

Lien fichiers vidéo de la plénière et des ateliers 2 et 3 sur la page du site internet de l'INSPE.

Présences par ordre alphabétique

Nom	Prénom
ALBRECHT	Florence
BARBACHOUX	Cécile
BERGAMASCHI	Alessandro
BLAYA	Catherine
BRACCO	Christian
BRUNEL	Magali
CARTAUT	Solange
CHAUDRON	Eric
DE SMET	Cindy
FAURE	Nicole
FALLER	Christine
FRENOIS	Luc
FOLIOT	Céline
GALY	Edith
HEISER	Laurent
QUILIO	Serge
RAFALSKA	Maryna
RAISIN	Sophie
ROMERO	Margarida
SANTINI	Jérôme
SHOENHENZ	Isabelle
THAUVIN	Marianne

Compte rendu : France BELLEUDI

INTRODUCTION EN SEANCE PLENIERE :

Solange Cartaut rappelle les objectifs de ce COPIL recherche :

- Former des praticiens éclairés et responsables ;
- Revenir aux questions relatives à la pédagogie et à la recherche, au bénéfice des étudiants, en laissant de côté d'autres contraintes;
- Impulser une dynamique en impliquant tous les intervenants afin d'harmoniser les mises en œuvre dans les différents parcours et aider les équipes pédagogiques;
- Créer ou actualiser nos propres supports à partir de ressources contraintes.

Un certain nombre de questions ont été laissées en suspend par les différentes réformes des enseignants. Elles demeurent d'actualité et nécessitent d'être collectivement abordées :

- Comment réussir une alternance intégrative ? (aujourd'hui 60h/3 semestres).
 - Penser le lien entre les UE au-delà du nombre d'heures alloué
 - Mettre en avant l'approche par compétences
- Comment initier les étudiants à la recherche ? Quels sont les fondamentaux à maîtriser pour mettre en place des pratiques éclairées par démarches rigoureuses et scientifiques ?
- Comment impliquer les tuteurs dans le suivi et l'encadrement des mémoires ?
- Comment concilier le mémoire avec les attendus du concours pour y conférer du sens du point de vue d'urgences perçues comme concurrentes (gestion des classes, concours).

TRAVAUX EN ATELIER /16H20

Les participants sont invités à se répartir dans les différents ateliers.

Outils à disposition : un padlet avec documents supports servant de base aux discussions + Nuage de mots Slido pour problématiser les thématiques à partir des difficultés perçues et des représentations initiales.

3 thématiques sont proposées, qui ne doivent pas être examinées d'une façon cloisonnée mais mises en synergie pour la cohérence de l'offre de formation:

- **ATELIER 1** - Initiation à une culture commune de la recherche en SHS ;
- **ATELIER 2** - Méthodologie d'écriture du mémoire - trame mémoire – échéancier ;
- **ATELIER 3** - Tutorat et mémoire.

Intégrer dans les discussions les variables liées à la réforme et les variables organisationnelles.

RESTITUTION DE L'ATELIER 1 / "Initiation à une culture commune de la recherche en SHS"

Animateurs : Cécile BARBACHOUX / Edith GALLY / Serge QUILIO

Les discussions ont porté autour de trois points :

1) Distinction entre le 1er et le 2nd D et organisation des différentes maquettes par rapport aux attendus du mémoire

2) Question de l'enjeu (formation à la recherche) par rapport au contenu à mettre en œuvre
Difficultés à présenter des contenus de recherche hors sol / pratique des professionnels.
--> Ne pas perdre de vue l'articulation pratique.

3) Répartition du nombre d'heures/semestres ; poids en termes d'heures pour satisfaire l'ambition des contenus de formation.

Le mémoire doit se saisir de la connaissance scientifique pour éclairer des pratiques, plutôt que d'en produire.

20H x 3 semestres dédiés à la recherche.

RESTITUTION DE L'ATELIER 2 : / "Méthodologie d'écriture du mémoire - trame mémoire – échéancier".

Animatrices : Sophie RAISIN/Solange CARTAUT

1) Méthodologie du mémoire de recherche

Nécessité d'une co-construction

==> Homogénéisation des enseignements sur le S1/S2/S3, répartition des contenus ;

==> Partage des ressources et des évaluations.

2) Comment le transfert va-t-il s'opérer entre le S1, S2 et S3 pour le mémoire ?

--> Profiter de la période du S1 pour accumuler un certain nombre de compétences qui pourront être mobilisées en S2 et S3 (recherche bibliographique – 6-9h / démarche et outils méthodologiques).

S1 : « la boîte à outils » et S2 : "Je mets des outils dans ma boîte à outils et j'apprends à m'en servir"

S3 : "J'ouvre ma boîte à outils et j'agis avec"

--> Thématiques générales en S2 avec des personnes garantes de ces thématiques au niveau de références bibliographiques / Recherche bibliographique (commencée en S1)

Implication des mêmes enseignants entre S2 et S3 pour garantir l'approfondissement des contenus.

--> Dès la parution des affectations (début juillet) (fin S3, début S4), contextualiser la problématique / finaliser le travail d'ancrage / choix des outils en lien avec la thématique, la question de la recherche et la situation décidée en amont (intégrer le contexte de la réforme) (septembre-novembre) Recueil des données novembre-décembre au plus tard. Rédaction de la présentation et de l'analyse des résultats avant janvier.

Soutenances début février au plus tard comme cela a été validé en Conseil d'Institut et en Conseil Académique.

Problèmes soulevés :

- Evaluations : les décrocheurs ne sont pas repérés avec l'annualisation des maquettes. Nécessité donc de faire des rendus d'étape réguliers avec des notes intermédiaires.

- Tutorat : il n'y a pas de tutorat en S3 dans toutes les maquettes (il arrive parfois en S4). C'est un problème !
- Fracture entre le S2 et le S3 : ce qui a été commencé en S2 (caractère général) doit donc encore être pertinent en S3 (contextualisation, caractère situé ancrage sur la classe, le contexte de travail, les élèves etc.).

3) Continuité dans les interventions du S2 au S3 : les enseignants qui s'engagent assurent la continuité et ne viennent pas faire seulement 3h par ici ou par là

Accompagnement des étudiants par rapport à la problématique ancrage/recherche.

--> Importance d'un échéancier (rétro planning) pour éviter les décrochages et aider à ne pas laisser le mémoire de côté face à d'autres urgences.

--> paliers d'évaluation (balises) : évaluer le processus engagé et pas seulement la production finale= contrôle continu intégré et APC

4) Simplification de l'étude menée:

→ format plus contraint entre 20 et 30 pages maximum

→ 3 X 10 pages = balises pour un échéancier de suivi de l'avancée du travail (10 pages S1-S2, 10 pages S2-S3, 10 pages S3)

--> Proposer chaque année une liste de thématiques associée à une liste de lectures incontournables aux étudiants. Les thématiques doivent être en lien avec le champ professionnel, enrichi par le travail des étudiants.

--> S'appuyer également sur les compétences des documentalistes en S1 (3h) et S2 (6h). Articulation de ces cours en hybridation avec capsule vidéo (Zotero, Mendeley) et ateliers d'ancrage et d'individualisation des usages

Revoir les documents trame mémoire, échéancier mémoire, organisation de la soutenance.

RESTITUTION DE L'ATELIER 3 / "Tutorat et mémoire"

Animateurs : Christian BRACCO / Christine FALLER

Articulation entre le S2 et le S3 :

--> Définir une problématique suffisamment large en S2 pour pouvoir l'adapter en S3 ;

--> Rythme de l'alternance : une journée/semaine au lieu de 2 à 3 semaines massées ;

--> Proposition d'un suivi des étudiants du M1 au M2 ;

--> La littérature et la problématique doivent être finalisées en fin de S2 ;

--> Aborder la recherche en ayant fait des choix éclairés (1erD et 2nd D) ;

(Difficulté de l'année transitoire: PFSE + Groupes en M2 qui n'auront pas eu la formation en M1).

Organisation du tutorat :

Les nouvelles maquettes imposent un tutorat collectif (5 groupes de 15 étudiants en TP / 18h par département + 2h CM).

Comment fonctionner en groupe avec des problématiques différentes ?

--> Proposition de créer des groupes thématiques dès septembre et fonctionner sous forme de séminaire de recherche.

L'animateur du TP peut ne pas être le tuteur.

--> Proposition de fonctionner avec deux enseignants par groupe (le manque de reconnaissance institutionnelle de la co-animation est un frein) en alternance. Les binômes qui prendront les groupes seront sur des thèmes proches ou complémentaires.

Recherche & tutorat

La problématique de la recherche doit dépasser la problématique du novice (ex : comment gérer une classe ?). Nous devons repartir des compétences métiers pour amener les étudiants à réfléchir au-delà de la formation.

--> partir du référentiel pour avoir un lien entre recherche et tutorat

La recherche vient éclairer les compétences. Aller au-delà des programmes pour répondre à des enjeux liés aux compétences. Les étudiants doivent alimenter leur réflexion et leur démarche en s'appuyant sur les travaux probants de la recherche. Des ancrages disciplinaires sont possibles.

Créer un calendrier pour les S1/S2/S3 (Syllabus)

--> LH a proposé la création d'un calendrier scénarisé (approche par compétence) avec pour chaque période, les attendus et les opportunités (ex : voir comment le terrain apporte à la réflexion et déclenche l'expérimentation ; voir comment le terrain remet en question certaines certitudes).

Organisation des visites

--> Les visites doivent alimenter la réflexion sur le mémoire

--> Fixer le plus tôt possible le sujet de mémoire (début du S2) ?

--> Se réunir et se concerter avec les tuteurs d'établissements (établir un cahier des charges des visites intégrant un suivi du mémoire/ancrage)

Rappel : 3 visites Inspecteurs Rectorat + 1 visites tuteurs + 1 visite mixte.

RETOUR EN SEANCE PLENIERE / 17H50

Une synthèse des travaux en ateliers est faite par chacun des animateurs.

Solange Cartaut remercie l'ensemble des participants pour leur implication dans ce 3e COPIL.

Un lien sera fait avec les responsables de parcours.

Elle annonce la mise en ligne via le site internet de l'Inspé des documents suivants :

- Enregistrement de la séance plénière ;
- Padlets + nuages de mots ;
- Compte-rendu de séance.

Le syllabus proposé en atelier 3 pourrait également être mis en ligne pour être partagé par les étudiants et les enseignants (lien entre les enseignements/le mémoire/les épreuves du concours).

Les padlets demeurent en fonction pour poursuivre le travail collaboratif à distance pour recueillir les suggestions concernant les prochaines étapes.

La séance se termine à 18H20.